



GUIDE D'ACCUEIL

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



2021/2022



8 000
étudiants



+100
langues
et civilisations
enseignées



120
nationalités parmi
les enseignants
et étudiants de
l'Inalco



+300
partenariats
internationaux



+250
manifestations
par an



+15
associations
étudiantes

BIENVENUE À L'INALCO



Chers Etudiants Internationaux,

Bienvenue à l'Inalco, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales. Un nouveau semestre commence pour vous. Comme près de 8 000 étudiants, vous allez vivre en immersion dans la diversité et la richesse des langues et civilisations enseignées à l'Inalco. Parallèlement à votre formation, vous pourrez profiter dans votre quotidien de nombreuses manifestations scientifiques et culturelles, de la possibilité d'acquérir de nouveaux champs d'expertise, d'une vie associative dynamique, et de rencontres avec des étudiants provenant du monde entier.

Ce Guide est là pour vous aider à trouver vos repères : vous préparer, débiter et vous orienter dans votre nouvelle vie à l'Inalco. Vous y trouverez de l'aide et des informations pratiques pour profiter pleinement de votre parcours d'étude.

Le Service des Relations Internationales reste bien entendu à votre disposition pour vous accompagner dans cette nouvelle étape universitaire.

Jean-François HUCHET
Président de l'Inalco

SOMMAIRE

Découvrir l'Inalco

P.5

- L'Inalco en quelques mots P.6
- Se repérer P.7
- Vos contacts P.9

Étudier à l'Inalco

P.10

- Calendrier universitaire P.11
- Inscriptions à l'Inalco P.12
- Organisation des enseignements P.13
- Lexique universitaire P.14
- Services numériques P.15
- Bibliothèque P.16
- Associations étudiantes P.17
- Mission Handicap P.18
- Carte Izly P.19

Vivre à Paris

P.20

- Digital Welcome Desk P.21
- Coût de la vie P.22
- Logement P.23
- Se nourrir P.26
- Santé P.27
- Sécurité P.28
- Transports P.30
- Vie culturelle à Paris P.32

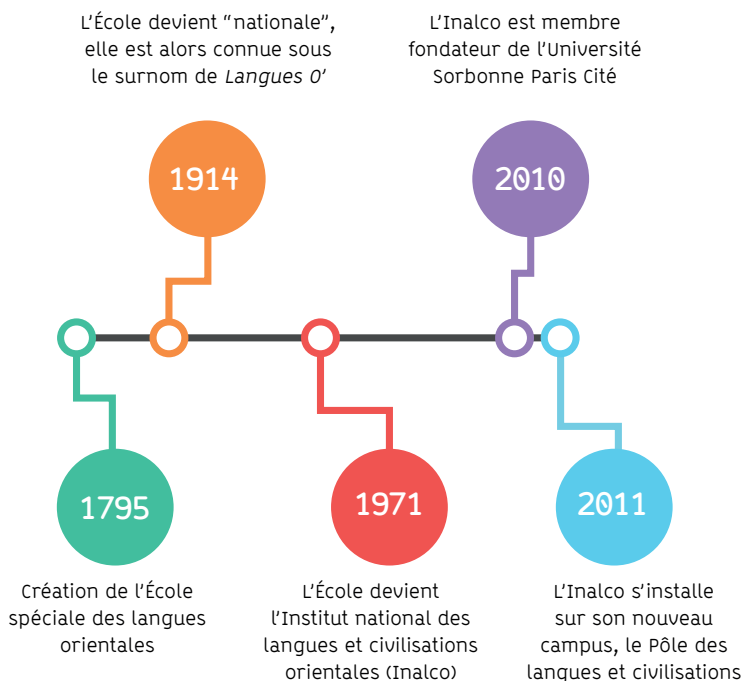
DÉCOUVRIR L'INALCO



L'Inalco en quelques mots

Au fil des siècles, l'Inalco est devenu un établissement unique au monde, enseignant les langues de l'Europe centrale à l'Afrique et de l'Asie à l'Amérique en passant par l'Océanie. Aucune institution, aucun pays n'offre en un même lieu une telle diversité de cours, une telle possibilité d'ouverture, une telle richesse de connaissances.

Un lieu unique pour profiter d'un programme d'échange qui sera pleinement tourné vers l'ouverture internationale.



PÔLE DES LANGUES ET DES CIVILISATIONS

Adresse : 65 rue des Grands Moulins 75013 Paris

Ouverture au public : Du lundi au samedi de 8h00 à 22h00

Accès en métro : Ligne 14, station bibliothèque François Mitterrand

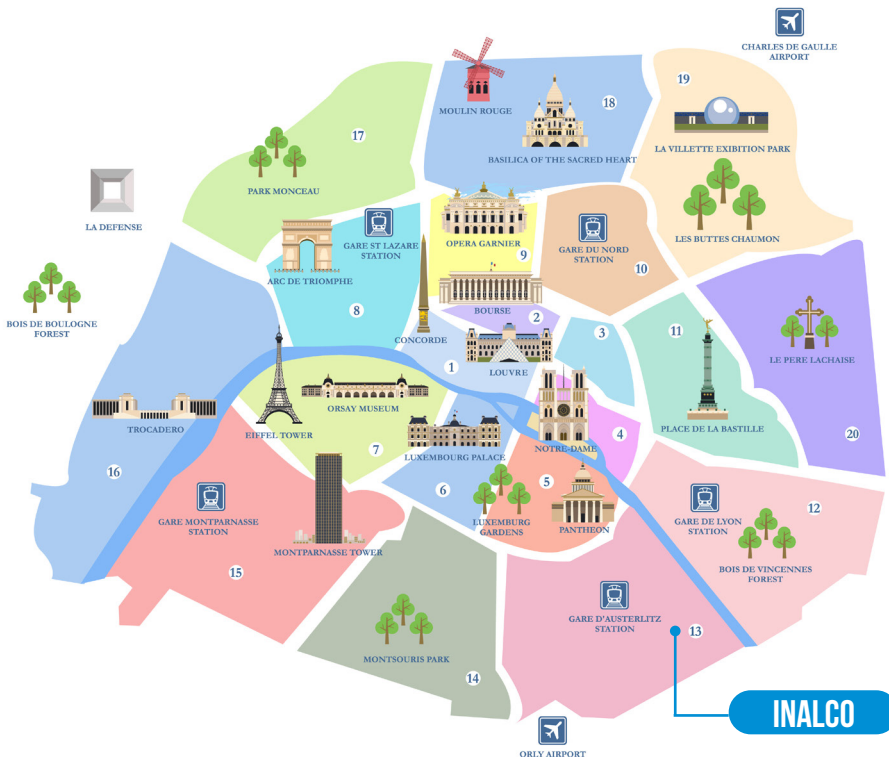
En RER : RER C, station bibliothèque François Mitterrand

En bus : Ligne 83, arrêt Olympiades

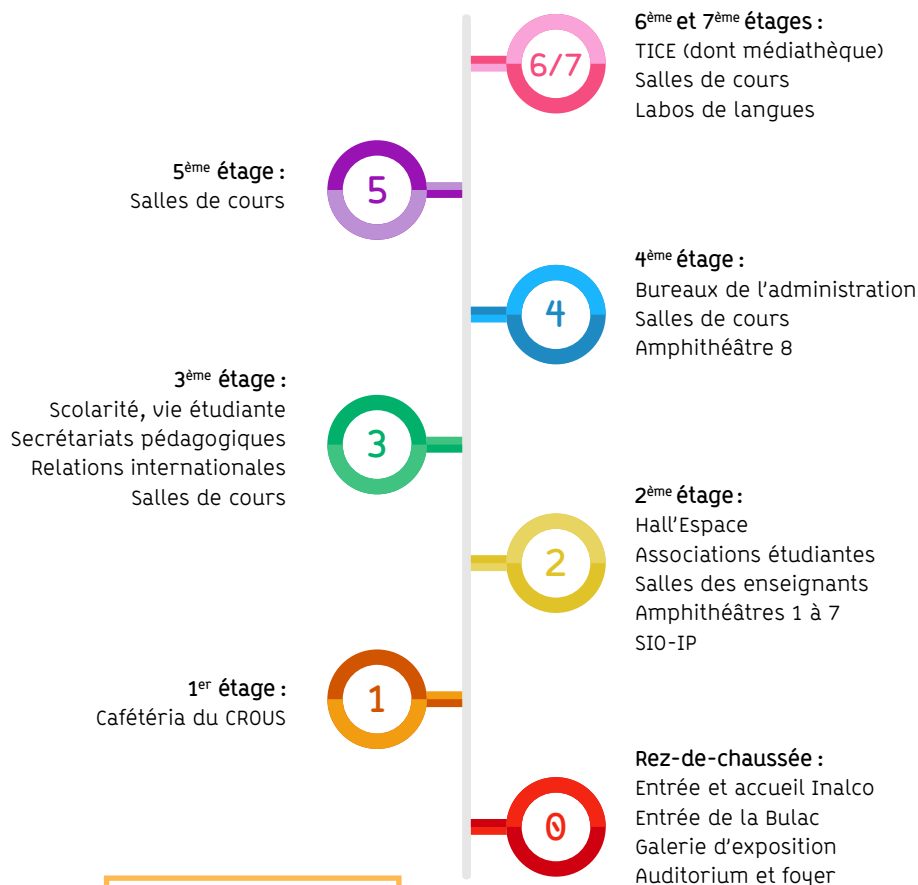
Ligne 89 : arrêt bibliothèque François Mitterrand

Lignes 27, 62, 64, 132, N31 : arrêt Pataÿ-Tolbiac

En tramway : Ligne T3a, arrêt Avenue de France



Se repérer



Le premier numéro
des salles de cours
ou des bureaux
correspond à son étage.
Par exemple, la salle
5.07 se situe au 5^{ème}
étage.

Besoin d'un renseignement ? Le Service des Relations Internationales est là pour vous accompagner durant l'intégralité de votre programme d'échange. Vous trouverez ci-dessous le contact de vos interlocuteurs privilégiés :



Direction des Relations Internationales de l'Inalco



Coordinatrice des mobilités entrantes
hors Erasmus+

Coordinatrice logement pour tous les
étudiants en échange

mob-in@inalco.fr
Bureau 3.37



Coordinatrice des mobilités entrantes
Erasmus+

erasmus@inalco.fr
Bureau 3.39

ÉTUDIER À L'INALCO



PREMIER SEMESTRE

Session d'accueil* : entre le 6 et le 9 septembre 2021 (à confirmer)

Premier jour des cours : 13 septembre 2021

Dernier jour des cours : 18 décembre 2021

Période d'examens : du 3 au 18 janvier 2022

DEUXIÈME SEMESTRE

Session d'accueil* : entre le 17 et le 20 janvier 2022 (à confirmer)

Premier jour des cours : 24 janvier 2022

Dernier jour des cours : 14 mai 2022

Période d'examens : du 16 mai au 2 juin 2022

Session de rattrapages : du 20 juin au 5 juillet 2022

*La session d'accueil marque le début de votre programme d'échange : plusieurs ateliers seront ainsi prévus pour vous transmettre les informations essentielles liées à votre séjour d'études à l'Inalco. Au programme : réunions d'informations, remise de votre carte d'étudiant, déjeuners, atelier « comment choisir ses cours », etc.



Inscription à l'Inalco



En tant qu'étudiants internationaux, vous serez suivis et accompagnés par le Service des Relations Internationales tout au long de votre programme d'échange. Notre objectif est de faciliter l'ensemble de vos démarches et formalités d'inscriptions, qui s'effectuent en deux étapes :

1. Inscription administrative

Cette étape est effectuée pour vous, par le Service des Relations Internationales, grâce aux informations que vous avez renseignées en ligne dans votre « Application Form ».

2. Inscription pédagogique

Il s'agit ici de votre inscription aux cours : une étape indispensable au bon déroulement de votre scolarité. Sans cette inscription, vous ne pourrez pas passer d'examens (examens finaux et/ou contrôle continu). Pour pouvoir procéder à votre inscription pédagogique, le Service des Relations Internationales vous demandera de lui transmettre la liste des cours que vous souhaitez suivre à l'Inalco.



Comment accéder à la liste des cours ?

Pour accéder à l'offre de cours de l'Inalco, rendez-vous sur <http://www.inalco.fr> Rubrique FORMATION -> Départements, filières et sections

- Cliquez sur le département / la filière de votre choix
- Cliquez sur « Formations », en haut à droite de l'écran
- Consultez les brochures Licence ou Master pour accéder aux listes de cours

Attention ! Certains cours nécessitent un niveau de français et/ou d'anglais suffisant(s) pour pouvoir y assister. Contactez votre interlocuteur au Service des Relations Internationales pour plus d'informations.



Où trouver le planning de chaque enseignement ?

Rendez-vous sur <https://planning.inalco.fr/public> pour consulter les horaires de chaque cours. N'oubliez pas de vérifier régulièrement le numéro de vos salles de cours, ceux-ci pouvant être amenés à changer.

Rendez-vous sur
<https://planning.inalco.fr/public>
pour consulter
le planning de chaque enseignement

Le LMD

L'Inalco propose des formations structurées selon le système LMD (licence – master – doctorat) fondé principalement sur 3 grades :

Licence (L)

Diplôme de niveau bac +3 accessible après le baccalauréat ou équivalent.

Licence = 3 ans = 6 semestres (S1 à S6)

Master (M)

Diplôme de niveau bac +5 accessible après une licence ou équivalent.

Master = 2 ans = 4 semestres (S7 à S10)

Doctorat (D)

Diplôme de niveau bac +8 accessible après un master.

Doctorat = 3 ans

Les unités d'enseignements

Tous les diplômes sont semestrialisés.

Un semestre = 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System).

Les semestres sont composés d'unités d'enseignement (UE) que vous pourrez être amenés à choisir dans vos cours :

- des enseignements fondamentaux de langue, littérature, civilisation,
- des enseignements d'approfondissement (liés au parcours choisi),
- des enseignements transversaux généraux, disciplinaires ou areas (liés à une discipline ou à l'aire géographique du parcours suivi)
- des enseignements libres ou d'ouverture.



Les rattrapages

Si vous n'avez pas obtenu la moyenne à un examen (10/20), vous avez la possibilité d'assister au rattrapage. Des sessions sont prévues jusqu'en juillet. Il est plus prudent de ne pas prévoir de retour avant cette période.

Lexique universitaire



BDE-Bureau des Étudiants
BU-Bibliothèque Universitaire
C2I-Certificat Informatique et Internet
CAF-Caisse d'Allocations Familiales
CILF-Certificat d'Initiation à la Langue Française
CM-Cours Magistraux
CROUS-Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DAEU-Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DALF-Diplôme Approfondi de Langue Française
DE-Diplôme d'Établissement
DELFF-Diplôme d'Études en Langue Française
DEUF-Diplôme d'Études Universitaires Françaises
DU-Diplôme d'Université
ENT-Environnement Numérique de Travail
ECTS-European Credits Transfer System
IA-Inscriptions Administratives
IP-Inscriptions Pédagogiques
LLCER-Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales
LMD-Licence – Master – Doctorat
MCC-Modalités de Contrôle des Connaissances
VE-Vie Étudiante
RI-Relations Internationales
RU-Restaurant Universitaire
SIO-IP-Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
SIUMPPS-Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive
et de Promotion de la Santé
TD-Travaux Dirigés
TICE-Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
UE-Unité d'Enseignement

Le compte numérique étudiant

Pour bénéficier des services numériques de l'Inalco, il faut activer son compte numérique étudiant. <https://compte.inalco.fr/recovery.php>

Entrez l'adresse mail personnelle fournie lors de votre inscription à l'Inalco et cliquez sur « Changer ». Vous recevrez un mail avec un lien actif vous permettant de (ré)initialiser votre mot de passe. Attention : notez bien votre identifiant usager, choisissez soigneusement votre mot de passe et retenez-le bien ; ils vous seront demandés pour vos futures connexions.

La connexion wi-fi

Les zones de couverture : l'auditorium, les amphithéâtres, les salles gradinées, les dégagements du 2^{ème} au 7^{ème} étage, et les salons et les laboratoires de recherche pour la rue de Lille.

Sélectionnez le réseau « Eduspot ».

Lancez un navigateur et choisissez dans le menu déroulant « INALCO »

Renseignez votre identifiant et mot de passe. Vous êtes connectés !

Besoin d'un espace de travail ou d'un ordinateur ?

Rdv au 6^{ème} étage ! L'Inalco propose à sa communauté étudiante un accès permanent à une salle informatique de 19 postes en libre service en 6.10.

Le portail e-multimédia

Plus de 500 ressources pédagogiques en ligne :

Films, documentaires, conférences, colloques et didacticiels sous formats audio ou vidéo. <http://e-multimedia.inalco.fr>

L'ENT / MOODLE : mon bureau virtuel

Des applications en ligne accessibles en permanence : Moodle permet d'accéder à des supports de cours et exercices créés par vos enseignants. L'ENT vous permet d'accéder à vos informations administratives, pédagogiques, emplois du temps et notes.

<https://ent.inalco.fr>

<https://moodle.inalco.fr>





La Bulac



180 pays



350 langues



80 écritures

L'Inalco et la Bulac forment ensemble, en un seul lieu, le Pôle des langues et civilisations de Paris. La Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac) est une bibliothèque universitaire et patrimoniale, ouverte à tous, gratuitement, sur inscription. C'est l'une des plus importantes bibliothèques européennes dans le domaine des langues et civilisations.

Située au rez-de-chaussée, la Bulac propose des collections sur toutes les langues et civilisations du monde non-occidental : Afrique, Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale, Europe balkanique, centrale et orientale et Asie.

La Bulac est ouverte du lundi au samedi,
de 10h à 22h, fermée les jours fériés
www.bulac.fr



910 places de
travail

Reproduire, imprimer, numériser

Dans les salles de lecture, 4 espaces de reprographie sont à votre disposition. L'utilisation de ces appareils vous engage à respecter la législation en vigueur en matière de propriété intellectuelle et de droit de copie.

Vous pouvez imprimer à partir des ordinateurs mis à disposition du public.



La médiathèque

Consultation documentaire (6^{ème} étage, salle 6.02)

Cet espace met à votre disposition un fonds documentaire de plus de 4 500 titres (DVD, VHS) en consultation libre et en prêt. Deux documentalistes peuvent vous assister dans vos recherches vidéographiques si besoin.

Cette salle comporte 10 ordinateurs qui peuvent être aussi utilisés comme poste de laboratoire de langues. Vous aurez à cet effet accès à un serveur audio et pourrez pratiquer écoute ou enregistrement dans la langue sélectionnée.

2 postes TV / lecteur K7-DVD vous permettront de visionner les ressources du fonds documentaire ainsi que d'accéder à 20 chaînes étrangères satellitaires.

Vous pouvez accéder depuis le web au portail documentaire de l'Inalco :

<http://mediatheque-inalco.opac3d.fr/>

Contact : mediatheque@inalco.fr



Liste des associations étudiantes

- AAÉALO - Association des anciens élèves et amis des Langues O'
- ADET - Association des étudiants de turcologie
- AFRINALCO - Association des étudiants du département Afrique
- AL-WISSAL - Association des étudiants du département études arabes
- AMÉRIQUES : Association des étudiants de la section Langues et Cultures des Amériques
- BABEL - Bazar associatif bigarré des étudiants des Langues O'
- BDE - Bureau des étudiants de l'Inalco
- CHIN'ALCO - Association des étudiants du département des études chinoises
- CONFLUENCES TIBÉTAINES - Association des étudiants de la section tibétaine
- DEJIMA - Association des étudiants du département des études japonaises
- KURD'INALCO - Association des étudiants de la section Kurde
- POP'COM Inalco - Association des étudiants de la filière Communication et formation interculturelle
- PROMETHEI - Association des étudiants de la filière des relations internationales
- RUSSINALCO - Association des étudiants du département des études russes
- SAEHO - Association du département des études coréennes



Tous les mails, contacts
et sites web des associations
sont sur www.inalco.fr/vie-campus
Rubrique vie associative

Situation de handicap

Les situations de handicap peuvent être très diverses. Il peut s'agir de difficultés physiques ou internes, qui sont temporaires ou permanentes, et qui vont affecter le bien-être de l'étudiant, ainsi que son parcours universitaire.

Voici à titre d'exemple des handicaps fréquents qui peuvent affecter les étudiants dans leurs études :

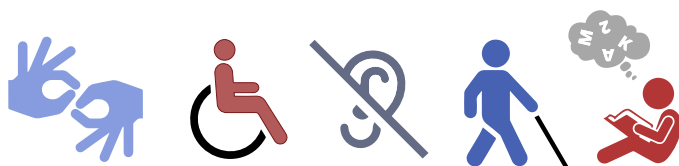
- Dyslexie
- Surdit 
- C cit 
- Trouble de l'attention

R le de la Mission Handicap

La Mission Handicap a pour mission d'accompagner les  tudiants de diff rentes mani res :

- Informer les  tudiants sur les dispositifs sp cifiques mis en place   l'Inalco
- Am nager des modalit s d'examen ad quates
- Diriger les  tudiants vers des centres d'aides m dicaux

Pour  tre pris en charge par la Mission Handicap, il faudra prendre rendez-vous en d but de mobilit  pour  tablir un plan d'accompagnement.



Contact

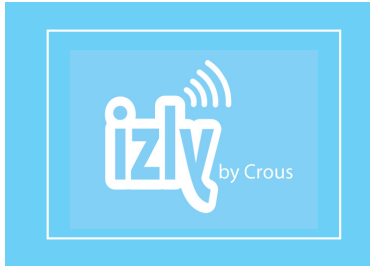
Mission Handicap

Accueil sur rendez-vous :

Du Lundi au Vendredi 9h30/12h00 – 14h00/16h30

Bureau 3.43

handicap@inalco.fr



Qu'est-ce que la carte Izly ?

La carte étudiante de l'INALCO qui vous est remise au début de votre programme d'échange contient un compte en ligne « Izly » : il s'agit d'un moyen de paiement que les étudiants peuvent utiliser pour régler leur repas dans les cafétérias du CROUS. Elle permet également de payer les produits issus des distributeurs automatiques de l'Inalco.

Comment l'activer ?

Pour utiliser le moyen de paiement Izly, il vous suffit d'activer en amont un compte Izly.

C'est ce compte en ligne qui sera débité. Izly vous permet de gérer votre compte en ligne et de le recharger sur ordinateur ou smartphone. Le rechargement se réalise directement à partir de votre compte bancaire.

Rendez-vous sur
<http://www.izly.fr>

VIVRE À PARIS

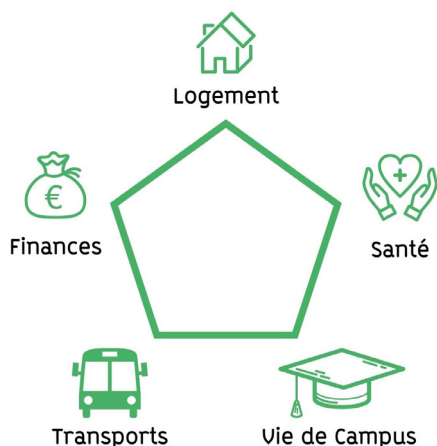




Le Digital Welcome Desk, disponible en français et en anglais, propose également un chat en ligne permettant de répondre à toutes vos questions !

L'Inalco a créé son Digital Welcome Desk, une plateforme en ligne exclusivement dédiée aux étudiants internationaux, pour faciliter toutes leurs démarches d'arrivée en France. Le Digital Welcome Desk, c'est un espace :

- D'accompagnement, pour vous aider à effectuer l'ensemble des démarches administratives françaises (ouvrir un compte bancaire, trouver un logement, s'inscrire à la sécurité sociale française, etc.)
- De présentation de l'Inalco, de son fonctionnement et de tous les services proposés aux étudiants ;
- De découverte de Paris, ses activités culturelles et ses meilleures adresses.



Comment accéder au Digital Welcome Desk ?

L'Equipe des Relations Internationales de l'Inalco vous transmettra le lien et le code permettant d'accéder à la plateforme et tous ses services.

Coût de la vie

Alimentation, logement, transports, loisirs, etc. : le coût de la vie en France peut s'avérer élevé, surtout à Paris et dans les grandes villes. Mieux vaut bien préparer son budget pour éviter les mauvaises surprises lors de son installation.

Le budget à prévoir dépendra bien entendu grandement de votre rythme de vie. Le coût du logement et votre budget loisirs peuvent ainsi considérablement varier, en fonction de vos habitudes.

De même, si vous envisagez de voyager durant votre séjour à Paris, il est nécessaire de prévoir des frais supplémentaires.

Enfin, n'oubliez pas que le premier mois peut être marqué par des dépenses supplémentaires liées par exemple à l'assurance habitation, un dépôt de garantie, des ustensiles cuisine, des frais de literie, etc.

Afin de vous aider à préparer votre budget, vous trouverez ci-dessous les estimations des principaux postes de dépenses à prévoir :

Estimation d'un budget mensuel (en €)	
Alimentation	250€
Logement	Entre 500€ et 800€
Abonnement téléphonique	20€
Transports parisiens	75€
Loisirs	100€
Consultation chez un médecin généraliste	Entre 25€ et 35€
TOTAL PRÉCONISÉ PAR MOIS	Entre 900€ et 1 200€





Trouver un logement

Trouver un logement à Paris peut s'avérer extrêmement compliqué. Aussi, pour faciliter vos recherches, l'INALCO met à disposition des étudiants en échange plusieurs possibilités d'hébergements :

Résidences CROUS

L'Inalco réserve un nombre de places limité auprès de plusieurs résidences CROUS situées à proximité du campus principal de l'Inalco :

- Résidence Louise Bourgeois
 - Résidence Cîteaux
 - Résidence Lepaute
 - Résidence Chevaleret
- Loyer moyen : 500€ par mois
 - Type de logement : chambre individuelle
 - Équipement : lit, bureau, douche, WC, rangements, kitchenette (plaque électrique, frigo)

En candidatant au programme d'échange de l'Inalco, vous aurez la possibilité de déposer une demande pour obtenir une chambre en résidence CROUS.



Cité Internationale Universitaire de Paris – CIUP

La CIUP regroupe un ensemble de résidences universitaires, rassemblées au sein d'un campus historique, dans le 14ème arrondissement de Paris. Fondée en 1925, la CIUP est aujourd'hui le plus important lieu d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers d'Île-de-France.

Tout comme pour les résidences CROUS, l'INALCO réserve auprès de la CIUP un nombre limité de chambres individuelles, exclusivement réservées aux étudiants en échange.

- Loyer moyen : 575€ par mois
- Type de logement : chambre individuelle
- Équipement : lit, bureau, douche, WC, rangements, cuisine collective équipée

En candidatant au programme d'échange de l'Inalco, vous aurez la possibilité de déposer une demande pour obtenir une chambre au sein de la CIUP.

Studapart

Studapart est un partenaire privilégié de l'Inalco en matière de logement.

Leur mission ? Vous proposer une plateforme de réservation en ligne qui centralise un grand nombre d'offres de logements privés : résidences étudiantes, colocations, studios individuels, familles d'accueil, etc.

Il suffit de vous créer un compte sur <https://housing.inalco.fr>. Le code HOUSINGINALCO vous sera ensuite demandé pour bénéficier de l'ensemble des services proposés par STUDAPART, qui peut se porter garant des étudiants internationaux.

Solutions proposées par campus france

Vous pouvez également consulter les options proposées par Campus France, Agence Française dédiée à l'accueil des étudiants internationaux séjournant en France :

<https://www.campusfrance.org/fr/logement-etudiant-en-France>

Vous accéderez à une liste d'hébergements de tout type, et de nombreuses informations sur les démarches à entreprendre pour louer un logement en France.

Obtenir un garant

Un garant est une personne qui s'engage à payer votre loyer si vous n'avez plus les moyens financiers de le faire. En France, il est obligatoire d'avoir un garant qui réside en France pour pouvoir soumettre une demande de logement.

Comme beaucoup d'étudiants étrangers, si vous n'avez pas de garant en France, il existe une solution simple et rapide : la Garantie VISALE.

Cette garantie, mise en place par l'Etat Français, remplace totalement le garant "physique" et est accepté dans la quasi totalité des résidences étudiantes. Un grand nombre de propriétaires privés prend également en compte cette garantie.

Pour l'obtenir, il vous suffit de déposer en ligne votre dossier : www.visale.fr

Pour vous aider à déposer votre demande VISALE :

<https://www.campusfrance.org/fr/VISALE-caution-locative-etudiante-gratuite>

Obtenir une assurance habitation

Lorsque vous louez un logement en France, vous devez l'assurer pour être protégé contre plusieurs types de dommages (incendies, inondations, vol, etc.).

Vous pouvez souscrire une assurance habitation auprès d'une banque ou d'une société d'assurance. Le montant à payer sera proportionnel à la surface de votre logement.

Vous trouverez ci-dessous quelques pistes vous aider à trouver une assurance habitation :

<https://etablissements.mgel.fr/partenaires/study%26co-en>

<https://www.acs-ami.com/fr/assurances-etudiant/assurance-habitation/>

Obtenir une aide financière au logement

En tant que locataire, peu importe votre nationalité, l'Etat Français peut vous faire bénéficier d'une aide financière pour le paiement de vos loyers.

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) propose l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Il suffit de vous connecter sur le site web de la Caf (www.caf.fr) pour déposer une demande et vérifier votre éligibilité à l'APL.

Si vous êtes éligible, le site de la CAF permet également d'estimer le montant de l'aide qui pourrait vous être allouée.

En revanche, notez bien que le premier versement sera fait le mois suivant votre demande.

Par ailleurs, il est fortement conseillé aux bénéficiaires d'une APL d'ouvrir un compte bancaire en France, afin de faciliter vos démarches.



Les restaurants et cafétérias universitaires

Les restos' U et les cafétérias sont gérés par les Crous. Le plateau traditionnel est à 3,25 € (tarif au 1^{er} août 2016). Dans les cafétérias, vous pouvez acheter des plats chauds, sandwiches, salades, viennoiseries et pâtisseries.



Où manger ?

Cafétéria de l'Inalco

1er étage du Pôle des langues et civilisations

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00, le samedi de 9h00 à 17h00

Restaurant universitaire Tolbiac

17 rue de Tolbiac 75013 Paris

Du lundi au vendredi de 11h00 à 14h00

Restaurant universitaire Brasserie des Grands Moulins

14 esplanade Pierre Vidal-Naquet 75013 Paris

Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h

Restaurant universitaire Halle aux farines

9 - 15 esplanade Pierre Vidal-Naquet 75013 Paris

Du lundi au vendredi de 11h à 13h45

Site rue de Lille - Cafétéria Saints-Pères

45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Comment payer ?

Vous pouvez payer en espèces ou par carte d'étudiant multiservice. Elle contient un compte en ligne **Izly**, utilisable dans les Crous mais aussi dans les distributeurs. L'activation de ce compte se fera à partir de l'adresse mail personnelle, transmise par l'étudiant, lors de son inscription à l'Inalco. C'est ce compte en ligne, qui sera débité lors du passage en caisse au resto'U ou en cafétéria sur présentation de la carte.





Obtenir une assurance médicale



Étudiants européens :

Vous devez obligatoirement, avant votre arrivée, obtenir la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), qui devra être valable pendant l'intégralité de votre séjour en France.

Les étudiants ayant la nationalité d'un pays de l'Union Européenne, de l'Islande, du Lichtenstein, de la Norvège ou de la Suisse ont la possibilité d'avoir une CEAM.

Étudiants non-européens :

Pour bénéficier d'une couverture médicale et du remboursement de vos frais de santé, vous devez simplement vous inscrire au régime général de la Sécurité Sociale Française.

L'inscription est gratuite et se fait en ligne en vous connectant au [site de l'assurance maladie dédié aux étudiants étrangers](https://etudiant-etranger.ameli.fr) (site disponible en français et en anglais) : <https://etudiant-etranger.ameli.fr>

En complément de la CEAM et/ou de la Sécurité Sociale française, il est fortement recommandé de souscrire avant votre départ à une assurance internationale, afin de renforcer votre couverture médicale.

Pour tous les renseignements complémentaires, RDV sur le site de [Campus France](#).



Consulter un médecin

Le site [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) vous permet de trouver les coordonnées d'un médecin (généraliste ou spécialiste), et de prendre rendez-vous en ligne avec lui.

Vous pouvez également vous rendre au sein d'un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) pour y consulter un médecin. Certaines consultations sont gratuites, notamment pour la contraception, les dépistages, la vaccination, la nutrition ou encore le suivi psychologique.

Le SUMPPS le plus proche est celui de l'Université Paris VII Denis Diderot.

Accueil sur RDV, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Plus d'informations :

<https://campus.univ-paris-diderot.fr/sante-social/medecine-preventive>



Retrouvez en page 26 tous les numéros d'urgence indispensables à connaître

Paris est une grande ville, où il convient de fait d'être vigilant et ce, tout au long de votre programme d'échange. Depuis plusieurs années, l'Etat a renforcé ses dispositifs de sécurité sur l'ensemble du territoire français, y compris au sein des établissements d'enseignement supérieur. C'est pour cette raison que vos sacs seront systématiquement vérifiés avant de pouvoir entrer dans le bâtiment de l'Inalco.



Quelques règles de base à respecter

- Faire très attention à vos affaires lorsque vous utilisez les transports en commun ;
- Ne pas laisser votre portefeuille ou téléphone portable sur la table d'un restaurant ;
- Ne pas utiliser les bus de nuit, appelés « noctiliens » ;
- Ne pas faire confiance à un inconnu ;
- Eviter de vous promener seul(e) la nuit.



Numéros d'urgence gratuits à connaître

- Le **112** : numéro d'appel d'urgence européen si vous êtes victimes ou témoin d'un accident. Ce numéro est valable dans tous les pays de l'Union Européenne ;
- Le **36 24** : Numéro d'urgence pour qu'un médecin se déplace chez vous si vous êtes trop souffrant pour vous déplacer. Service valable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ;
- Le **15** : numéro du SAMU (service d'aide médicale urgente) pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale ;
- Le **17** : numéro de Police secours pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ;
- Le **18** : numéro des pompiers, pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes.
- Le **114** : numéro d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre (sourds ammentendants, aphasiques, dysphasiques).



Ayez les bons réflexes en matière de sécurité

- Abonnez-vous aux réseaux sociaux du gouvernement et notamment au **compte twitter @beauvau_alerte** qui enverra des notifications aux abonnés en cas d'événement grave ;
- Abonnez-vous aux **réseaux sociaux de Campus France** pour bénéficier d'informations en temps réel sur les conditions de sécurité au sein des établissements de l'enseignement supérieur français ;
- **Apprenez par cœur les numéros d'appel d'urgence** ci-dessus ;
- **Enregistrez les coordonnées de votre ambassade et des services consulaires** de votre pays en France.



Comment payer les transports

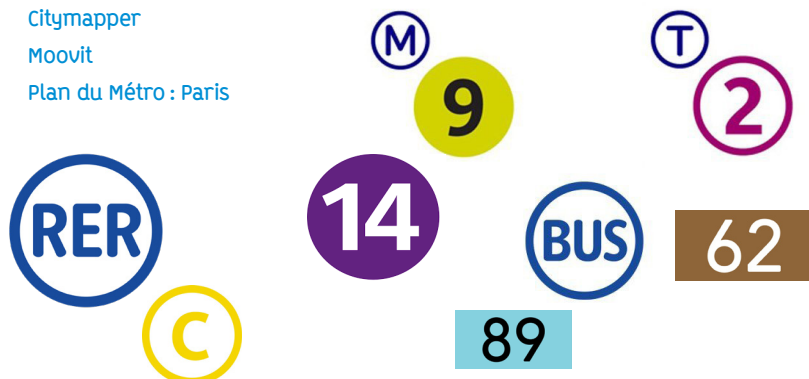
- **Le ticket T+ :** Il permet d'utiliser uniquement les métros, bus, et RER parisiens. Prix : 1.90€ à l'unité - 16€ le carnet de 10 tickets
- **Forfait Imagine R :** Le forfait Imagine R est un forfait annuel (de septembre à août) spécialement prévu pour les étudiants. Il permet de prendre tous les transports en commun (métro, RER, Bus, Trains Transiliens et Trams) dans toute la région parisienne. Pour l'obtenir : informations à la station de métro « Bibliothèque François Mitterrand », proche de l'Inalco.
- **Forfait Navigo :** Le forfait Navigo est un forfait hebdomadaire ou mensuel qui permet de prendre tous les transports en commun (métro, RER, Bus, Trains Transiliens et Trams) dans toute la région parisienne : il peut ainsi se régler au mois ou à la semaine. Le prix au mois est de 75€, et le prix à la semaine de 20€. Pour l'obtenir : informations à la station de métro « Bibliothèque François Mitterrand », proche de l'Inalco.

Sites internet utiles

- Forfait Navigo : <http://www.navigo.fr/>
- Forfait Imagine R : <https://www.imagine-r.com/>
- RER (A, B, C, D, E), Trains Transiliens, Tram (4 et 10) : <https://www.transilien.com/>
- Métro, Tramway (1, 2, 3, 5, 6, 7, 8), Bus et RER A, B : <https://www.ratp.fr/>

Applications mobiles

- RATP
- Citymapper
- Moovit
- Plan du Métro : Paris

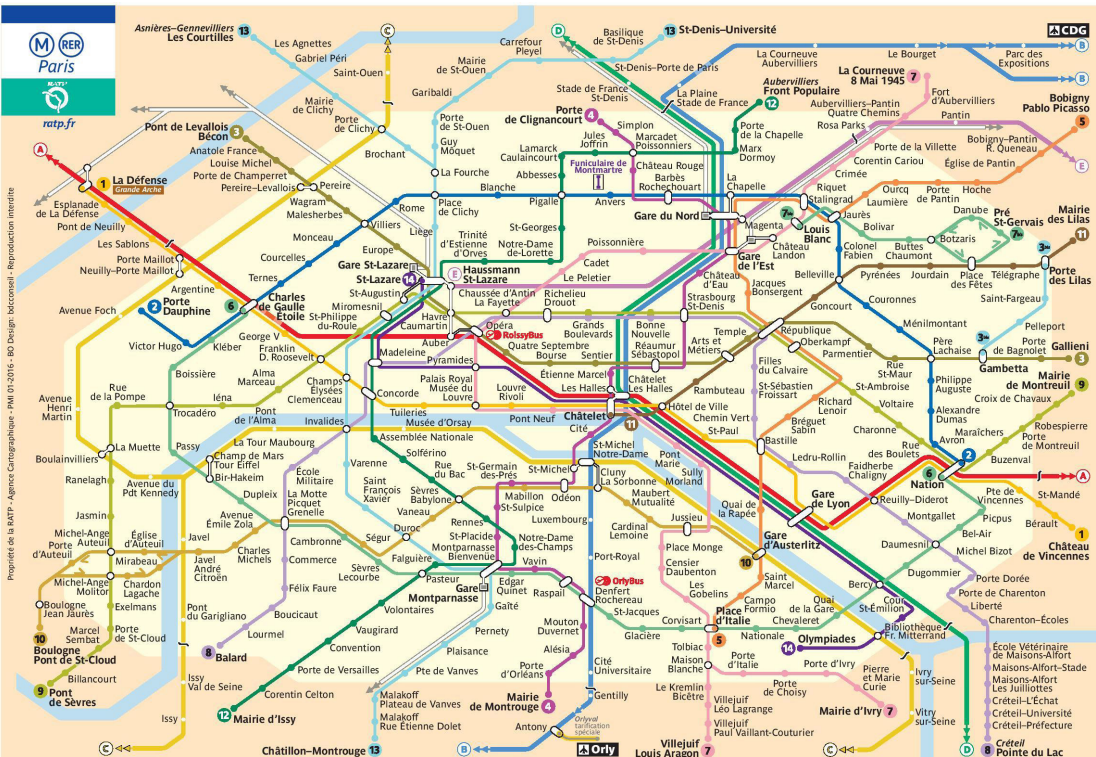




Les transports en commun à Paris et en Région Parisienne

La région Ile-de-France propose 5 types de transports différents :

- **Le métro** : de la ligne 1 à 14, les métros circulent dans Paris et en banlieue très proche. Les premiers métros circulent à partir de 5 heure le matin jusqu'à 1h00.
- **Le RER** : de la ligne A à E, les RER sont des trains qui circulent dans Paris et en Région Parisienne. Les premiers RER circulent de 5 heures le matin jusqu'à 00h30.
- **Le bus** : Il y a de nombreux bus dans Paris et en Région Parisienne qui circulent de jour comme de nuit. Les bus de nuit – vivement déconseillés – sont appelés “Noctiliens”.
- **Les trains transiliens** : Lignes H, J, K, L, N, P, R, U circulent de 5 heure le matin jusqu'à 00h00.
- **Les Tramways** : de la ligne T1 à T7, les trams circulent à partir de 5 heure jusqu'à 00h00.



Vie culturelle à Paris



Musées Gratuits

Tous les premiers dimanches du mois, les billets d'entrée de tous les musées de Paris sont gratuits !

Certains musées de Paris sont gratuits pour les étudiants de moins de 25 ans qui sont ressortissant de l'Union Européenne, ou à Paris avec un visa étudiant longue durée. Pour bénéficier de la gratuité, il faut simplement se rendre en caisse et présenter sa carte étudiante. Voici la liste des musées de Paris concernés :

- Musée du Louvre
- Musée d'Orsay
- Musée du quai Branly - Jacques Chirac
- Musée de l'Orangerie
- Musée du Moyen-Age - Thermes et Hôtel de Cluny
- Musée Eugène-Delacroix
- Musée de l'Immigration
- Musée National des Arts Asiatiques-Guimet

Les autres musées et monuments de Paris sont payants.

Certains d'entre eux proposent des tarifs réduits pour les étudiants.



Vie culturelle à Paris



Les immanquables

- Tour Eiffel
- Arc de Triomphe
- Château de Versailles
- Basilique du Sacré Cœur - Montmartre
- Jardins Giverny
- Musée du Louvre
- Musée d'Orsay
- Musée du quai Branly - Jacques Chirac
- Jardin du Luxembourg
- Quartier Latin
- Le Marais



Suivre l'actualité à Paris

- <https://www.etsionvisitaitparis.com/>
- <https://www.sortiraparis.com/>
- <https://www.parisinfo.com/>
- <https://www.offi.fr/>
- <https://www.timeout.fr/paris>
- <https://quefaire.paris.fr/>
- <https://www.lebonbon.fr/paris/>





A series of 15 horizontal blue lines spanning the width of the page, providing a template for writing.

Contacts

Coordinatrice des mobilités
entrantes hors Erasmus+
Coordinatrice logement pour tous
les étudiants en échange

mob-in@inalco.fr
Bureau 3.37

Coordinatrice des mobilités
entrantes Erasmus+

erasmus@inalco.fr
Bureau 3.39

Direction des
relations internationales
Pôle des Mobilités Entrantes
Bureau 3.39

Inalco
65 rue des Grands Moulins,
75013 Paris, France

GUIDE D'ACCUEIL

ÉTUDIANT INTERNATIONAL